



MAIRIE DE ROUSSILLON

84 220

Téléphone : 04 90 05 60 16
Télécopie : 04 90 05 56 43
mairie-de-roussillon-vaucluse@wanadoo.fr
<http://www.roussillon-en-provence.fr>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 22 FEVRIER 2024

A 18h à la MAIRIE

Présents : Mme BONNELLY, M. DEBROAS, Mme BELLANDE, Mme BERNARD, Mme BRAZARD, M. DEVAUX. M. BORDE, M. JEAN, M. CHOMETTE,

Absents excusés : Mme THIERRY pouvoir à Mme BERNARD, Mme MALIVEL à M. TRIBOLLET, M. CHEMIN à MME BRAZARD, M. TRIBOLLET, M. BERGERON, Mme GRAS,

Le compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité

Les Comptes Financiers uniques 2023 sont présentés par Gérard DEBROAS

1/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 MAIRIE

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	2 353 951.35 €	1 127 773.88 €	
Recettes	3 132 895.76 €	1 171 788.40 €	
Résultat exercice 2023	778 944.41 €	-44 014.52 €	734 929.89 €
Report 2022	187 452.49 €	-208 358.99 €	-20 906.50 €
Total cumulé	966 396.90 €	-252 373.51 €	714 023.39 €
Reste à réaliser dépenses		-679 433.03 €	-679 433.03 €
Reste à réaliser recettes		€	
Solde 2023	966 396.90 €	-931 806.54 €	34 590.36 €

La section de fonctionnement permet de dégager un excédent de 966 096.908 €. Il faut penser que nous avons gardé 187 452.491 € en fonctionnement sur l'excédent de 2022.

En investissement il y a un déficit de 252 373.51 €. il faut retenir les restes à réaliser de 679 433.03 €, l'excédent global pour 2023 pour 34 590.36 €

	Résultat clôture 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat Exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Fonctionnement	587 452.49 €	400 000.00 €	778 944.41 €	966 396.90 €
Investissement	-208 358.99€	0	-44 014.52 €	-931 806.54 €
Résultat cumulé	379 093.50 €	400 000.00 €	734 929.89 €	34 590.36 €

Résultat 2023 714 023.39 €
Reste à réaliser net 679 433.03 €
34 590.63 €

2/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 -PARKING DES OCRES

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	212 387.95€	29 185.14 €	
Recettes	350 556.43 €	147 091.83 €	
Résultat exercice 2023	138 168.48 €	117 906.69 €	256 075.17 €
Report 2022	84 386.31 €	364 556.77 €	448 943.08 €
Solde exercice 2023	222 554.79 €	482 463.46 €	705 018.25 €
Reste à réaliser dépenses	0	-484 831.32 €	-484 831.32 €
Total cumulé	222 554.79 €	-2 367.86 €	220 186.91 €

Cette année l'excédent de fonctionnement est de 222 554.79 €. Le déficit de la section d'investissement est de 2 367.86 l'excédent global 2023 est de 220 186.91€

3/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 -ECOMUSEE DES OCRES

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	56 250.24 €	69 750.93 €	
Recettes	24 481.97 €	349 154.00 €	
Résultat exercice 2023	-31 768.27 €	279 403.07 €	247 634.80 €
Report 2022	20 392.46€	-35 973.96 €	-15 581.50 €
Solde exercice 2023	-11 375.81€	243 429.11 €	232 053.30 €
Reste à réaliser Dépenses	0 €	-243 429.11 €	-243 429.11 €
Reste à réaliser Recettes		€	€
Total cumulé	- 11 375.81€	0.00€	-11 375.81 €

Cette année le déficit de fonctionnement est de 11 375.81 €, il y a un excédent de 243 429.11 € à la section d'investissement qui provient de l'encaissement de l'emprunt. Les restes à réaliser en investissement sont de 242 429.11 €. Pour 2023 il y a un déficit global 11 375.81 €.

4/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023- REGIE TRANSPORT SCOLAIRE

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	20 550.91 €	0€	
Recettes	24 895.01 €	0€	
Résultat exercice	4 344.10 €	0€	4 344.10 €
Report 2022	-166.41 €	57 862.38 €	57 695.97 €
Solde exercice 2023	4 177.69 €	57 862.38 €	62 040.07 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	4 177.69 €	57 862.38 €	62 040.07 €

L'excédent de fonctionnement est de 4 177.69 € en ajoutant l'excédent de la section d'investissement de 57 862.38 €, l'excédent global 2023 est de 62 040,07 €.

5/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023–COMMERCE FICHOU

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	4 544.41 €	16 787.47 €	
Recettes	9 002.28 €	5 254.75 €	
Résultat exercice	4 457.87 €	-11 532.72 €	-7 074.85 €
Report 2022	9 501.21 €	23 007.24 €	32 508.45 €
Solde exercice 2023	13 959.08 €	11 474.52 €	25 433.60 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	13 959.08 €	11 474.52 €	25 433.60 €

L'excédent de fonctionnement est de 13 959.08 € en ajoutant celui de la section d'investissement de 11 474.52 €, l'excédent global 2022 est de 25 433.60 €.

Les présentations des comptes sont terminées. Mme le Maire sort de la salle. Gérard Debroas prend la présidence de la réunion. Les conseillers municipaux votent à l'unanimité les comptes financiers uniques de 2023.

Mme le Maire revient, remercie M. DEBROAS et Eliane PONSAT pour tout ce travail et cette présentation des comptes financiers uniques 2023 et reprend l'ordre du jour

6/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION SUD POUR LE CHEMINEMENT DES DIFFERENTS SITES OCRIERS

Dans le cadre la fiche opération N° 19 « Signalétique et cheminement entre les sites ocriers », l'opération vise à réaliser un parcours agrémenté de mobilier urbain, de bornes kilométriques et de blocs de pierre reliant le village, le sentier des ocres et l'écomusée de l'Ocre.

Il y aura

-2 bancs

-5 bornes kilométriques

-23 bornes entre le village, le sentier et l'écomusée placées tous les 100 mètres

Le budget est de 42 571.67 € HT

Les conseillers municipaux sollicitent à l'unanimité la Région Sud à hauteur de 40 % soit 17 028.67 €

7/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DU FNADT POUR LE CHEMINEMENT DES DIFFERENTS SITES OCRIERS

Dans le cadre la fiche opération N° 19 « Signalétique et cheminement entre les sites ocriers », l'opération vise à réaliser un parcours agrémenté de mobilier urbain, de bornes kilométriques et de blocs de pierre reliant le village, le sentier des ocres et l'écomusée de l'Ocre.

Il y aura

2 bancs

5 bornes kilométriques

23 bornes entre le village, le sentier et l'écomusée placées tous les 100 mètres

Le budget est de 42571.67 € HT

Les conseillers municipaux sollicitent à l'unanimité l'Etat dans le cadre du FNADT à hauteur de 20% soit 8 534.33 €.

Globalement sur ce projet la commune aura à sa charge 17 028.67 €, la tva et une partie de l'installation des bornes et des bancs

8/ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE VAUCLUSE INGENIERIE

Mme le Maire propose d'adhérer à l'agence technique départementale Vaucluse ingénierie.

« L'agence Vaucluse Ingénierie a pour objet d'apporter au Département de Vaucluse et à ses membres une assistance d'ordre technique, juridique et financier.

A la date d'adoption des statuts, l'agence Vaucluse Ingénierie interviendra dans les domaines suivants :

- voirie

- vélo

- aménagement (espaces publics, projets urbains, redynamisation de centres-bourgs...)

- bâtiments/équipements (construction, réhabilitation, extension, d'équipements publics tels que mairies, établissements d'enseignement ou péri-scolaires, équipements sportifs, culturels, maisons des associations, commerces de proximité, équipements touristiques, logements...)

Cette assistance consiste essentiellement en une formulation de conseils. Les membres de l'agence Vaucluse Ingénierie, bénéficiaires de cette assistance, conservent la responsabilité de décider s'ils vont ou non, suivre ces conseils et s'ils souhaitent solliciter des prestations complémentaires chez d'autres professionnels.

L'intervention de l'agence Vaucluse Ingénierie cible les phases amont (ou pré-opérationnelles) des projets, en complément d'une maîtrise d'œuvre privée, quel que soit le montage retenu pour l'opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée.

L'agence Vaucluse Ingénierie ne réalise pas de missions de maîtrise d'œuvre.

Les interventions de l'agence Vaucluse Ingénierie sont regroupées en trois catégories

;

- conseils de 1er niveau
- missions standards d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pré-opérationnelle
- prestations spécifiques à la vacation.

Les conseils de 1er niveau et les missions standards d'assistance à maîtrise d'ouvrage sont couverts par la cotisation versée par les membres.

Les prestations spécifiques requérant une expertise spécialisée sur des dossiers complexes sont statuts de l'agence technique départementale VAUCLUSE INGENIERIE activées à la vacation sur devis et payantes.

De plus, l'agence Vaucluse Ingénierie propose dans son offre de service d'exercer le rôle d'intermédiaire d'une centrale d'achat en passant des marchés publics répondant aux besoins de ses membres et pour leur compte.

L'agence Vaucluse Ingénierie met également en place, des ateliers d'information/sensibilisation sur des sujets pouvant aller au-delà des domaines d'intervention listés précédemment.

Il est précisé dans le cadre des présents statuts, que :

- le Département transfère à l'agence Vaucluse Ingénierie la compétence d'assistance technique du Département telle que définie par l'article L 3232-1-1 du CGCT dans les domaines de la voirie (Dispositif d'Assistance aux Collectivités Territoriales vauclusiennes – DACT84 –),
- cette assistance technique comprend également le domaine du vélo,
- le domaine d'intervention en voirie et vélo est proposé à tous les membres adhérents, qu'ils soient éligibles ou non à l'Assistance Technique.

Par ailleurs, le Département transfère également à l'agence Vaucluse Ingénierie la gestion de sa convention cadre avec le CAUE 84, du fait du rôle de cet acteur d'ingénierie publique dans l'accompagnement des projets des collectivités locales vauclusiennes, dans des domaines communs avec l'agence Vaucluse Ingénierie.

Enfin, le Département transfère à l'agence Vaucluse Ingénierie la gestion du protocole de coopération signé le 3 mars 2023 entre le Département et les vingt-et-un partenaires de la plateforme Vaucluse Ingénierie.

Le périmètre d'intervention de l'Agence pourra être modifié par l'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'administration.

L'agence Vaucluse Ingénierie interviendra sur demande expresse de ses adhérents.

Elle pourra également prendre en compte toute demande d'une collectivité non adhérente mais uniquement à la condition que la collectivité concernée prenne l'engagement d'adhérer à l'établissement public. La remise du livrable ne sera effectuée que sur la base du respect de cet engagement.

L'agence Vaucluse Ingénierie intervient dans la limite territoriale du département de Vaucluse »

Il existe trois formules d'adhésion à l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie au choix de la commune/la communauté détaillées comme suit :

- Formule 1 : Prestations en voirie/vélo pour une cotisation de 0,50 €/habitant
-

Formule 2 : Prestations en aménagement des espaces publics et bâtiments/équipements publics par paiement d'une cotisation forfaitaire de 50€ pour notre strate de population . (Les prestations spécifiques exceptionnelles sont payantes et à la vacation pour un tarif unique de 250 €/jour.)

-

- Formule 3 : Totalité des prestations par versement des deux cotisations dues au titre des formules 1 et 2,

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'adhésion de la commune de Roussillon à l'Agence Technique Départementale VAUCLUSE INGENIERIE et optent pour la formule N° 3.

9/ AMORTISSEMENTS LINEAIRES A COMPTER DE 2024

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité les amortissements linéaires à compter de 2024 :

-Le véhicule FIAT FIORINO d'une valeur de 13 435.21 € ht sur 8 ans soit 1 679 €.

-Le changement du tarif des horodateurs d'une valeur de 630 € ht sur 5 ans soit 126 €.

-La façade de l'immeuble Fichou d'une valeur 13 698.19 € ht sur 15 ans soit 913 €.

10/ RESTITUTION DE LA PARCELLE BW N°17

Mme le Maire rappelle que, suite à une procédure de reprise de terrain sans nom où après de nombreuses recherches on ne retrouvait aucun membre de la SCI Mauderle, la commune était devenue propriétaire de la parcelle section BW N°17 d'une superficie de 5000 M2.

Lors du conseil municipal du mois de novembre 2023 il avait été validé que cette parcelle soit vendue à des voisins Mrs. DIDNIK-PUGLISI.

La mairie a reçu un courrier d'un avocat le 15/01/2024 dans lequel il explique qu'une héritière s'est manifestée. Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la restitution de la parcelle section BW N° 17 à la SCI Mauderle

11/ APPROBATION BAIL DE LOCATION D'UN LOCAL à Mme CHAUVET

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la location de l'ancien cabinet de kinésithérapeute 1^{er} étage N° 13 A Place Jean Eynard à Mme Isabelle CHAUVET à compter du 01 mars 2024 pour 200€ par mois.

Les travaux ont commencé :

- Au parking des ocres
- Pour la toiture du bâtiment du jaune à l'Ecomusée
- Au cabinet médical
-

Dans le sentier des ocres tous les travaux ont été réalisés. Les agents vont également suivre les formations de 1^{er} secours.

Les bornes électriques vont être installées à compter du 5 mars.

Séance levée à 19h 15.